

Conseil national de recherches du Canada Plan ministériel 2025–2026

L'honorable Mélanie Joly
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de
Développement économique Canada pour les
régions du Québec



National Research
Council Canada

Conseil national de
recherches Canada

Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2025
Plan ministériel 2025-2026
Tous droits réservés.

Also available in English under the title Departmental Plan 2025–26.

La présente publication est également affichée sur le site Web du Conseil national de recherches du Canada à l'adresse <https://nrc.canada.ca/fr> et sur celui de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada à l'adresse www.publications.gc.ca.

Pour obtenir d'autres exemplaires de la présente publication, prière de vous adresser au :

Conseil national de recherches du Canada
Bureau des renseignements généraux
1200, chemin de Montréal
Immeuble M-58
Ottawa (Ontario) K1A 0R6

Téléphone : 613-993-9101
Sans frais : 1-877-NRC-CNRC ou 1-877-672-2672
Télécopieur : 613-991-9096
Courriel : info@nrc-cnrc.gc.ca

N o de cat. NR1-9F-PDF
ISSN 2371-7793

Plan ministériel 2025-2026 du Conseil national de recherches du Canada : En un coup d'œil

Un Plan ministériel décrit les priorités et les plans d'un ministère ainsi que les coûts connexes pour les 3 prochains exercices.

- [Vision, mission, raison d'être et contexte opérationnel](#)

Priorités du ministère

Les priorités absolues du CNRC pour 2025-2026 sont les suivantes :

- les changements climatiques et la durabilité;
- la santé et la biofabrication;
- les technologies numériques et quantiques;
- la recherche fondamentale.

Faits saillants

En 2025-2026, les dépenses totales prévues (y compris les services internes) pour le CNRC sont de 1 762 178 965 \$ et le nombre total d'équivalents temps plein prévus (y compris pour les services internes) est de 4477,2. Pour obtenir des renseignements exhaustifs sur les montants totaux prévus pour les dépenses et les ressources humaines du CNRC, consultez la [section Dépenses et ressources humaines prévues](#) du plan complet.

Un résumé des réalisations prévues pour le ministère en 2025-2026 selon son Cadre ministériel des résultats approuvés est présenté ci-dessous. Un Cadre ministériel des résultats comprend les responsabilités essentielles d'un ministère, les résultats qu'il prévoit d'atteindre et les indicateurs de rendement permettant de mesurer les progrès réalisés en vue d'obtenir ces résultats.

Responsabilité essentielle 1 : Science et innovation

Dépenses prévues : 1 565 691 658\$

Ressources humaines prévues : 3 411

Résultats ministériels :

- **Avancement du savoir scientifique et technologique** : Le CNRC entreprendra des recherches qui feront grandement progresser le savoir dans les domaines prioritaires susceptibles de créer des possibilités pour le Canada et le reste du monde. En réalisant des recherches exploratoires à impact prononcé, le CNRC dotera ses partenaires des ressources et des compétences requises pour enrichir leurs connaissances et innover. Cette année, les axes de recherche incluront l'avancement de la science quantique, le travail vers la transformation numérique ainsi que la poursuite des mandats liés à l'astronomie et à la métrologie.
- **Croissance des entreprises novatrices** : Le CNRC alimentera l'innovation et contribuera à la prospérité économique grâce à ses travaux de recherche-développement, à ses services consultatifs, de même qu'au financement de petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes et de collaborateurs et collaboratrices de l'étranger, ou à son association avec eux. Il permettra aussi à l'industrie d'accéder aux connaissances commerciales et techniques, à l'expertise et aux installations les plus pertinentes pour elle afin que les entreprises puissent

exploiter commercialement leurs idées novatrices, élargir leurs capacités et s’implanter sur les marchés et dans les chaînes de valeur du monde entier. Au nombre des priorités cette année figurent l’agrandissement des réseaux nationaux et internationaux, l’aide fournie aux PME pour qu’elles croissent et innovent, et une transition plus rapide du Canada vers l’économie verte.

- **Des solutions fondées sur des données probantes éclairent les décisions du gouvernement sur les secteurs prioritaires** : Le CNRC aide le gouvernement à se rapprocher de ses objectifs prioritaires depuis longtemps. Il le fait en lui proposant des solutions fondées sur des données probantes et en poursuivant des recherches de grande qualité qui misent sur la collaboration. De concert avec les principales parties prenantes fédérales et industrielles qui s’efforcent de faire progresser la recherche et la technologie, le CNRC continuera de concevoir des innovations qui répondent à certains des plus grands enjeux auxquels se heurte notre pays. Ses priorités actuelles consisteront notamment à rendre le secteur canadien du bâtiment plus productif, à mettre en place des initiatives pour garder la population canadienne en santé, à faciliter l’adaptation aux changements climatiques ainsi qu’à nouer des liens avec les peuples autochtones afin de nous rapprocher de la réconciliation au Canada.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur [la science et l’innovation](#) dans le plan complet.

Plan ministériel 2025-2026 du Conseil national de recherches du Canada

Sur cette page

- [De la part de la ministre](#)
- [De la part du président](#)
- [Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes](#)
 - [Science et innovation](#)
 - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines prévues](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [État condensé prospectif des opérations](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Définitions](#)

De la part de la ministre

Je suis ravi de vous présenter le Plan ministériel du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) pour l'exercice 2025-2026. Ce plan expose les grandes priorités auxquelles le CNRC s'attaquera pour le bien de la population canadienne.

En 2025-2026, le CNRC continuera de collaborer avec le portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada ainsi qu'avec d'autres partenaires fédéraux pour alimenter l'innovation au pays et favoriser la croissance d'une économie concurrentielle, durable et inclusive.

En faisant fond sur la vision décrite dans son [Plan stratégique pour 2024-2029 intitulé « La recherche, accélérateur de l'innovation pour le Canada »](#), le CNRC fera progresser la science, la recherche et l'innovation afin de s'attaquer aux enjeux majeurs de notre époque et d'exploiter les possibilités les plus intéressantes qui en découlent. Dans cette optique, le CNRC continuera à collaborer avec l'industrie, le gouvernement et les établissements d'enseignement supérieur de façon à en accentuer les retombées et à accélérer le progrès, tout en tirant parti d'une trentaine d'années d'expérience dans le développement et le déploiement responsables des technologies de l'intelligence artificielle. L'expertise, les installations et le réseau de partenaires du CNRC permettront de mener à bien des initiatives comme le programme Défi « Automobile électrique », qui rassemblera des innovateurs pour soutenir la transition du Canada vers une économie verte prospère et renforcer sa chaîne d'approvisionnement. Avec son Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI CNRC), le CNRC continuera de procurer les services consultatifs et le financement indispensables aux petites et moyennes entreprises du pays qui souhaitent innover et prendre de l'expansion.

Fidèle à l'engagement qu'il a pris depuis longtemps à nourrir l'innovation en entreprise, le CNRC continuera d'offrir les capacités scientifiques et techniques essentielles à la réussite tout en redoublant d'efforts pour faire du Canada un chef de file mondial de la recherche et de l'innovation. De manière générale, le CNRC est déterminé à faire de l'inclusion et de la diversité une part entière de ses programmes, politiques et pratiques afin d'abattre les obstacles à la participation et d'exploiter tout le potentiel de la population canadienne. Je vous invite à parcourir ce rapport pour en apprendre davantage sur la façon dont le CNRC et ses partenaires aideront les Canadiens et Canadiennes à contribuer à une économie concurrentielle en pleine expansion pour en récolter les fruits.



L'honorable Mélanie Joly
Ministre de l'Industrie et ministre
responsable de Développement
économique Canada pour les régions
du Québec

De la part du président

Au Conseil national de recherches du Canada (CNRC), nous sommes déterminés à mener des recherches qui alimentent l'innovation pour rendre le Canada plus prospère et plus résilient. De concert avec nos collaborateurs — les entreprises canadiennes et les partenaires de la recherche et du gouvernement — nos équipes dévouées de spécialistes travaillent à l'avènement d'un avenir meilleur pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

Le plan ministériel de l'exercice 2025-2026 illustre la façon dont le CNRC mettra son plan stratégique à exécution pour la période de 2024 à 2029 durant l'année qui s'amorce.



Mitch Davies
Président du CNRC

En priorisant le changement climatique et la durabilité, les technologies numériques et quantiques, la santé et la biofabrication, de même que les sciences pures dans la recherche et l'innovation, nous collaborerons avec d'autres scientifiques, des organisations fédérales et des entreprises canadiennes pour alimenter l'innovation et accentuer la croissance. Nos programmes et nos initiatives sur la résilience au climat, sur les constructions sobres en carbone et sur la pérennité de l'agriculture aident notre pays à passer plus rapidement à une économie verte. Avec la puissance transformatrice de la recherche et de l'innovation, nous ferons progresser l'aviation durable avec ses partenaires de l'industrie. Nous lancerons un programme Défi sur l'automobile électrique afin d'aider le Canada à créer une chaîne d'approvisionnement nationale intégrée pour les véhicules zéro émission et nous appuierons le développement puis le déploiement de solutions en intelligence artificielle (IA) qui sont à la fois sûres et responsables. En collaboration avec nos partenaires des quatre coins du pays, nous procurons aux entreprises les talents, les installations et les fonds avec lesquels elles concrétiseront de nouvelles idées pour saisir les occasions qui s'offrent à elles, multiplieront les capacités de notre industrie et connecteront le Canada aux marchés et aux chaînes de valeur du monde entier.

Cette année, en coprésidant [Eureka](#), le plus vaste réseau de collaboration en R-D industrielle de la planète, le CNRC ouvre la porte à d'importants débouchés pour les petites et moyennes entreprises (PME) du pays, car celles-ci noueront des liens avec de grandes sociétés, des centres de recherche, des universités et des innovateurs du monde entier. Nous tenons aussi à ce que le Canada demeure au premier plan de l'intelligence artificielle (IA), l'une des technologies transformatrices les plus radicales de notre époque. C'est pourquoi nous aiderons les scientifiques et les entreprises du pays à en maîtriser tout le potentiel pour le bien de la société canadienne, tout en cherchant activement des façons d'atténuer au maximum les risques qui s'y associent.

Nous avons la conviction que la diversité est un moteur de l'innovation et nous nous engageons à favoriser l'excellence et l'inclusion en constituant un effectif qui reflète les personnes que nous avons le privilège de servir. Nous prenons aussi très au sérieux la réconciliation avec les peuples autochtones et nous nous rapprocherons de cet objectif en veillant à ce que la présence des Autochtones soit plus prononcée au sein de notre personnel ainsi qu'en incorporant leurs priorités et leur savoir au travail que nous poursuivons et à la façon dont nous l'accomplissons.

Notre détermination à atteindre l'excellence en recherche continuera de jouer un rôle primordial dans la réalisation de nos objectifs annuels. Cette quête de l'excellence sous-tend les efforts que nous déployons collectivement pour que la recherche alimente l'innovation au Canada, pour continuer à prospérer et surmonter les obstacles qui se dressent devant nous. Au CNRC, nous constatons les possibilités qui se dessinent à l'horizon et nous les saisissons avec le concours de nos partenaires du Canada et de l'étranger. Je vous invite à découvrir comment, par nos plans et initiatives, nous pourrions avancer dans cette direction.

Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes

- [Science et innovation](#)
- [Services internes](#)

Science et innovation

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Indicateurs, résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)
- [Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière](#)

Description

Faire croître et favoriser la prospérité du Canada au moyen de ce qui suit :

- entreprendre, appuyer et promouvoir la recherche-développement axée sur l'innovation;
- faire progresser la science fondamentale et l'excellence du Canada dans le domaine de la recherche à l'échelle mondiale;
- permettre au gouvernement, aux entreprises et aux communautés de la recherche d'accéder à l'infrastructure, aux services et à l'information scientifique et technologique;
- appuyer la main-d'œuvre qualifiée et les capacités du Canada dans les domaines des sciences et de l'innovation.

Le CNRC dispose de 3 résultats ministériels sur le rendement pour effectuer des suivis et des rapports à l'égard de sa responsabilité essentielle :

1. Avancement du savoir scientifique et technologique
2. Croissance des entreprises novatrices
3. Des solutions fondées sur des données probantes éclairent les décisions du gouvernement sur les secteurs prioritaires.

Répercussions sur la qualité de vie

Le CNRC est une organisation fédérale de recherche et développement avec une responsabilité essentielle de « science et innovation », appuyant l'innovation dans l'ensemble du [Cadre de qualité de vie](#). La diversité des services et des domaines d'expertise offerts par les centres de recherche du CNRC contribue indirectement aux indicateurs de nombreux domaines de ce cadre, dont ceux de l'Environnement, de la Santé et de la Société.

Le CNRC contribue aussi plus directement au domaine de la « Prospérité », plus particulièrement à l'indicateur « Investissements en recherche et développement ». Son travail de facilitateur et de

collaborateur auprès de l'industrie soutient en outre le développement et la croissance des entreprises canadiennes, contribuant ainsi à plus long terme à d'autres indicateurs, dont celui de la « Productivité ».

Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du ministère, les résultats réels des 3 derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées en 2025-2026 liés à la responsabilité essentielle de science et innovation. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 1 : Avancement du savoir scientifique et technologique

Le tableau 1 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous la Science et l'innovation.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
Le taux de citations des publications générées par le Conseil national de recherches du Canada par rapport à la moyenne mondiale	2021-2022 : 1,21 2022-2023 : 1,19 2023-2024 : 1,28	1,25	31 mars 2026
Nombre de publications scientifiques évaluées par les pairs produits par le CNRC	2021-2022 : 1 187 2022-2023 : 1 222 2023-2024 : 1 277	1 100	31 mars 2026
Nombre de brevets accordés au CNRC	2021-2022 : 99 2022-2023 : 104 2023-2024 : 166	100	31 mars 2026
Nombre de contrats de licence	2021-2022 : 30 2022-2023 : 46 2023-2024 : 39	35	31 mars 2026
Ratio de l'effectif du CNRC composé de membres de groupes dignes d'équité par rapport à la disponibilité moyenne sur le marché du travail au Canada – femmes	2021-2022 : 1,03 2022-2023 : 1,04 2023-2024 : 1,07	1,00	31 mars 2026
Ratio de l'effectif du CNRC composé de membres de groupes dignes d'équité par rapport à la disponibilité moyenne sur le marché du travail au Canada – Autochtones	2021-2022 : 0,60 2022-2023 : 0,63 2023-2024 : 0,74	0,80	31 mars 2026
Ratio de l'effectif du CNRC composé de membres de groupes dignes d'équité par rapport à la disponibilité moyenne sur le marché du travail canadien – personnes racisées	2021-2022 : 0,94 2022-2023 : 1,00 2023-2024 : 1,10	1,00	31 mars 2026
Ratio de l'effectif du CNRC composé de membres de groupes dignes d'équité par rapport à la disponibilité moyenne sur le	2021-2022 : 0,45 2022-2023 : 0,57 2023-2024 : 0,65	0,75	31 mars 2026

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
marché du travail canadien – personnes en situation de handicap			

Tableau 2 : Croissance des entreprises innovantes

Le tableau 2 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous la Science et l'innovation.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage des clients en recherche et développement qui déclarent des retombées positives découlant de la collaboration avec le CNRC	2021-2022 : 83 % 2022-2023 : 89 % 2023-2024 : 84 %	90 %	31 mars 2026
Pourcentage de croissance des revenus des entreprises ayant des rapports avec le CNRC (PARI CNRC – entreprises retenues)	2021-2022 : 32 % 2022-2023 : 35 % 2023-2024 : 35 %	20 %	31 mars 2026
Pourcentage de croissance du nombre d'emplois scientifiques et technologiques au Canada par l'entremise d'entreprises qui sont appuyées par le CNRC (PARI CNRC – entreprises retenues)	2021-2022 : 18 % 2022-2023 : 21 % 2023-2024 : 21 %	10 %	31 mars 2026
Revenus provenant des clients et des collaborateurs	2021-2022 : 86,2 M\$ 2022-2023 : 84,7 M\$ 2023-2024 : 67,1 M\$	75 M\$	31 mars 2026

Tableau 3 : Des solutions fondées sur des données probantes qui éclairent les décisions du gouvernement sur les secteurs prioritaires

Le tableau 3 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous la Science et l'innovation.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
Revenus provenant des ministères fédéraux	2021-2022 : 79,6 M\$ 2022-2023 : 80,4 M\$ 2023-2024 : 93,1 M\$	85 M\$	31 mars 2026
Nombre de publications scientifiques évaluées par les pairs copubliées avec d'autres ministères fédéraux	2021-2022 : 83 2022-2023 : 62 2023-2024 : 75	65	31 mars 2026

Des renseignements supplémentaires sur les résultats détaillés et l'information sur le rendement pour le répertoire des programmes du CNRC figurent dans l'[InfoBase du gouvernement du Canada](#).

Plans visant à atteindre les cibles

La section suivante décrit les résultats prévus relativement à la science et l'innovation en 2025-2026.

Remarque : Bien que le CNRC ait tiré parti de Zone IA, son outil d'intelligence artificielle générative, pour faciliter la rédaction de ce rapport, le contenu créé par l'intelligence artificielle a été vérifié et validé par un être humain.

Résultat ministériel 1 : Avancement du savoir scientifique et technologique
Les recherches menées par le CNRC visent à faire grandement progresser les domaines prioritaires qui engendrent des possibilités pour le Canada et le reste du monde. En menant des recherches exploratoires qui ont des retombées importantes, le CNRC procure à ses partenaires les ressources et les compétences requises pour enrichir leurs connaissances et innover.

Résultats anticipés

Faire progresser la science et la technologie quantiques

La science quantique s'annonce très prometteuse et pourrait déboucher sur des technologies révolutionnaires. Avec d'éventuelles applications dans de nombreux domaines, la science et la technologie quantiques devraient mener à des avancées dans des secteurs aussi cruciaux que la santé, le changement climatique, les transports et la cybersécurité. Le CNRC exploitera ses compétences en science et collaborera avec ses partenaires en détection, en calcul et en communications quantiques pour multiplier les innovations scientifiques et techniques de nature quantique.

- Dans le cadre de son [programme Défi « Internet des objets : capteurs quantiques »](#), le CNRC lancera une série de projets qui, avec le concours de ses partenaires du milieu universitaire et industriel, accélérera la conception et la commercialisation de capteurs quantiques qui surpasseront les limites de la physique classique et qui serviront dans des applications prioritaires, pour le bien de la population du Canada.
- Pour faciliter le passage aux communications quantiques, le CNRC mettra sur pied un nouveau programme Défi intitulé « Interconnexion quantique » dont l'objectif consistera à faire progresser les technologies sous-jacentes à la transmission fiable de données quantiques entre appareils. Avec la collaboration d'autres innovateurs et innovatrices, il transformera les technologies quantiques en connectant des composants distincts pour créer des réseaux et permettre à la sécurisation des communications quantiques de progresser au pays.
- Le CNRC travaillera également avec les innovateurs et innovatrices élités du milieu universitaire et de l'industrie dans le domaine quantique pour appliquer les méthodes combinant apprentissage automatique et science quantique et exploiter les premiers ordinateurs quantiques en vue d'accroître nettement la performance des techniques d'informatique classiques. Les applications précoces visant à accélérer la découverte de nouveaux médicaments ou matériaux conféreront un avantage concurrentiel au secteur canadien de la pharmaceutique tout en nous en apprenant davantage sur l'extensibilité des ordinateurs quantiques.

Ces efforts et ceux des autres programmes Défi qui touchent la quantique permettront au gouvernement canadien d'asseoir sa [Stratégie quantique nationale](#). Dévoilée en janvier 2023, celle-ci réunit les partenaires du milieu public, privé et universitaire pour renforcer le leadership actuel du Canada dans la recherche mondiale sur la quantique ainsi que multiplier les technologies, les entreprises et les compétences canadiennes dans ce domaine.

Poursuivre la transformation numérique

Le monde évolue sous l'effet des technologies numériques à un rythme accéléré. Les pays du monde entier injectent des sommes considérables dans la mise au point de technologies qui rendront leur économie plus florissante et plus concurrentielle. Le CNRC mettra à profit ses 30 années d'expérience dans le développement et le déploiement des technologies pour aider le Canada à optimiser l'exploitation commerciale de cet espace et faciliter l'évolution d'un secteur en pleine expansion. Une attention particulière sera accordée à la recherche qui soutient la sécurité et la fiabilité des solutions alimentées par l'IA, notamment la recherche sur les technologies qui protègent les renseignements personnels, sur les méthodes permettant de mieux gérer les vulnérabilités et sur les façons de rehausser la sécurité et la transparence des systèmes IA robustes. Cette année, le CNRC s'affaira à faire progresser les méthodes de chiffrement qui résistent au piratage de l'informatique quantique, c'est-à-dire aux recherches qui répondront aux besoins immédiats et futurs de divers secteurs et supposent la collaboration de partenaires du milieu universitaire et industriel.

Les technologies numériques transforment aussi la manière dont se déroule la recherche, car les données sont exploitées plus rapidement, les ordinateurs gagnent en rapidité et les équipes multidisciplinaires perdent moins de temps à réaliser des découvertes ou à concevoir des technologies. C'est pourquoi le CNRC investira stratégiquement dans la numérisation et créera une plateforme de recherche numérique qui rassemblera les données pour aboutir à des recherches et à des solutions novatrices de qualité; une façon, pour le CNRC, de parvenir plus rapidement à des découvertes scientifiques et de démontrer à sa clientèle et à ses collaborateurs et collaboratrices la puissance transformatrice des technologies et des applications numériques. Les sommes qui seront investies dans les capacités numériques cette année permettront une augmentation du nombre de capteurs, des installations de calcul et des systèmes informatiques de pointe servant à la modélisation et à l'automatisation.

La clientèle gouvernementale et industrielle du CNRC tirera parti elle aussi de l'expertise de ce dernier dans le domaine du numérique. En effet, les services techniques et consultatifs que le CNRC lui procure l'aideront à adopter des solutions adaptées à ses besoins, qui amélioreront ses activités ou ses produits, donc lui permettront de passer plus aisément à la transformation numérique. Ainsi, le CNRC collaborera avec les ministères qui participent au nouveau [Centre d'entreprise des sciences de l'Atlantique](#) du Canada pour mettre au point les modèles avec lesquels il sera possible de surveiller et de mieux comprendre les écosystèmes dulci-coles et côtiers de l'Atlantique pour en prévoir l'évolution. De tels modèles s'avèreront précieux pour les applications industrielles et militaires.

Garantir aux astronomes du pays l'accès aux grands observatoires de la planète et à leurs installations
L'astronomie et l'astrophysique continuent de réaliser des découvertes étonnantes qui nous en apprennent davantage sur l'univers et la place que nous y occupons. Les scientifiques dans ces domaines réalisent eux aussi des percées majeures, y compris dans les dispositifs optiques de pointe, les réflecteurs d'ondes électromagnétiques en composites et les systèmes de traitement numérique des signaux. Le CNRC entretient et exploite des installations d'envergure en astronomie, ce qui lui permet de rester au sommet de ces sciences et de représenter le Canada dans les principaux projets mondiaux d'astronomie. Grâce aux contributions financières et en nature du CNRC, les astronomes du pays peuvent accéder à ces installations selon la valeur de leurs travaux, profiter de possibilités de formation et recourir à l'expertise requise pour tester et déployer de nouvelles technologies.

Le CNRC poursuivra ce volet majeur de sa mission en mettant son savoir-faire et un soutien opérationnel à la disposition des observatoires canadiens et internationaux. Cette année, plusieurs perfectionnements accroîtront les capacités des observatoires et procureront aux scientifiques les installations de pointe dont ils et elles ont besoin. Parmi les projets prévus, mentionnons l'aménagement d'un site sans interférences radio à l'[Observatoire fédéral de radioastronomie](#), dont l'infrastructure connaîtra des rénovations majeures au terme desquelles les ondes électromagnétiques pourront être mesurées et étalonnées avec précision et de manière uniforme. Armé de méthodes de mesure aussi précises, le CNRC rédigera des politiques sur les interférences aux fréquences radioélectriques (RFI) locales, dont il pourra vérifier et confirmer l'origine. Parallèlement, le CNRC poursuivra le développement du corrélateur de prochaine génération destiné au télescope du [Grand réseau millimétrique/submillimétrique de l'Atacama](#) [en anglais seulement]. Cet élément crucial s'inscrit dans une ambitieuse rénovation du télescope qui en élargira la bande passante, en accroîtra la sensibilité numérique et en garantira la fidélité spectrale de même que l'entière compatibilité avec les méthodes d'observation actuelles.

Répondre à la demande mondiale d'étalons et de solutions en métrologie

En tant qu'institut national de métrologie, le CNRC poursuit des recherches sur les mesures et propose des services en métrologie qui profitent à la société canadienne, notre économie et l'environnement. La demande d'étalons et de solutions métrologiques ne cesse d'augmenter dans les secteurs émergents où des mesures spéciales d'une grande précision servent de base à l'élaboration des règlements et des normes qui faciliteront l'adoption de produits et services novateurs sur le marché. En font partie les mesures destinées aux technologies quantiques, à l'électrification des transports, à la numérisation et à l'automatisation des procédés de fabrication, à l'étude des paramètres du changement climatique et à la caractérisation des minéraux critiques.

Le CNRC continuera de faire progresser la science des mesures de pointe qui sous-tend le Système international d'unités (SI) en entreprenant des recherches stratégiques qui faciliteront l'élaboration des unités, des méthodes de diffusion et des solutions de quantification tout en repoussant les frontières de la métrologie internationale. Il mettra son expertise de renommée mondiale en métrologie au service du [groupe de travail du Comité consultatif du temps et des fréquences \(CCTF\)](#) [en anglais seulement], notamment pour évaluer l'exactitude de l'horloge optique portative qu'il a mise au point il y a peu. Les horloges optiques mesurent le temps plus précisément que les horloges atomiques à fontaine de césium qui servent présentement à définir la seconde dans le SI. Rien n'en surpasse la précision ni la stabilité. En redéfinissant la seconde avec ces technologies avancées, il sera possible de rehausser la performance des télécommunications et de systèmes essentiels comme le système mondial de localisation (GPS), tout en facilitant la vérification des lois fondamentales de la physique comme la théorie de la relativité et l'étude de phénomènes comme les ondes gravitationnelles.

Par ailleurs, le CNRC concourra aux efforts déployés dans le monde pour établir une nouvelle échelle internationale de la température en perfectionnant les mesures thermodynamiques et en étudiant les propriétés fondamentales à la base de l'échelle thermométrique. Pareilles activités ont pour but d'améliorer la précision et l'uniformité des relevés thermométriques, ce qui générera de vastes retombées, notamment pour le rendement de l'industrie, la surveillance de l'environnement et la santé.

Résultat ministériel 2 : Croissance des entreprises innovantes

Le CNRC alimente l'innovation et permet à l'économie nationale de prospérer grâce à ses travaux de recherche-développement, à ses services consultatifs ainsi qu'à l'aide financière qu'il procure aux PME canadiennes et à ses collaborateurs et collaboratrices de l'étranger, et aux partenariats qu'il met en place. Il permet à l'industrie d'accéder aux connaissances commerciales et techniques, aux installations et à l'expertise qui sont les plus pertinentes afin que les entreprises puissent commercialiser des idées novatrices, améliorer leurs capacités et se connecter aux chaînes de valeur et aux marchés mondiaux.

Résultats anticipés

Aider les PME à innover et à croître

Principal programme du CNRC, le PARI CNRC trône au cœur du système canadien de l'innovation depuis trois quarts de siècle, offrant chaque année conseils et soutien à plus de 9 000 entreprises du pays afin de les aider à croître. Outre des services consultatifs spécialisés d'une efficacité exceptionnelle, le PARI CNRC bâtit des réseaux, noue des liens et finance les PME canadiennes pour qu'elles innovent davantage et commercialisent leurs idées. Jusqu'à la création et à l'inauguration de la Corporation d'innovation du Canada (CIC), prévue pour 2026-2027, avec laquelle il se fusionnera, le PARI CNRC continuera d'appuyer les PME novatrices et de s'assurer que les entreprises canadiennes investissent davantage dans la R-D, peu importe la région ou le secteur de l'économie. Voici quelques initiatives majeures qu'entreprendra le PARI CNRC cette année.

- Transfert du personnel et des programmes de [Technologies du développement durable Canada](#) (TDDC) au PARI CNRC comme l'avait annoncé le gouvernement du Canada en juin 2024. Le CNRC intégrera les activités, les systèmes et les ressources de TDDC pour en optimiser l'efficacité et les retombées. Au terme de cette transition, les projets sur les technologies propres bénéficieront de la solide gouvernance et de la supervision du PARI CNRC. Les PME profiteront donc d'un meilleur soutien, ce qui restaurera la confiance de la population dans le secteur canadien des technologies propres.
- Lancement du nouveau [programme Assistance IA du PARI CNRC](#). Pour consolider l'avantage du Canada dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), lors du dépôt de son budget, en 2024, le gouvernement fédéral avait dévoilé qu'il réserverait spécifiquement 2,4 G\$ pour soutenir l'IA, dont 100 M\$ en 5 ans pour le programme Assistance IA du PARI CNRC. Ce programme, conçu et lancé en 2024-2025, aidera les entreprises et les innovateurs et innovatrices du pays à imaginer, à bâtir et à déployer des solutions inédites fondées sur l'IA. Le Programme profitera à l'industrie canadienne en accroissant la compétitivité des entreprises qui recourent au programme et en leur permettant d'innover davantage par un développement et un déploiement plus rapides de l'IA.

Les percées dans les sciences quantiques pourraient elles aussi générer des retombées déterminantes sur la technologie et transformer la manière dont les gens vivent ou travaillent. Les sommes injectées depuis longtemps dans les technologies et la recherche quantiques ont permis au Canada de devenir un leader mondial en la matière. Pour qu'il demeure, il faudra absolument poursuivre ces investissements et continuer d'innover. Dans ce contexte, le [programme Défi « Informatique quantique appliquée »](#) du CNRC réunira l'industrie, les universités et le gouvernement en vue de multiplier les innovations commerciales et faire progresser une multitude d'applications, y compris dans les domaines de la santé,

du changement climatique et des matériaux de pointe. Pour confirmer encore plus le leadership du Canada en recherche quantique, le CNRC exploitera les avancées récentes dans les ordinateurs quantiques de taille moyenne, qui sont accessibles au moyen de plateformes d'infonuagique, en élaborant de nouveaux algorithmes, simulations et logiciels quantiques qui en maîtriseront la puissance de calcul.

Élargir les réseaux nationaux et internationaux

Nouer des liens avec les entreprises et les industries canadiennes et les aider à innover ainsi qu'à prendre de l'expansion figurent au cœur des activités du CNRC. Pour améliorer ces réseaux, développer des partenariats et multiplier les retombées économiques, le CNRC se dotera d'un cadre d'innovation en entreprise qu'il appliquera à la grandeur de l'organisation. Ce cadre mettra sur les chaînes de valeur qui importent le plus au Canada, notamment celles des batteries, de la biofabrication et des technologies quantiques. Le cadre servira ensuite pour préciser les lacunes et les possibilités des chaînes de valeur en question puis les comparer aux possibilités, aux technologies, à l'infrastructure et aux travaux de recherche-développement en cours, ce qui permettra au CNRC de mieux exploiter ses compétences pour prêter main-forte aux entreprises canadiennes les plus prometteuses. Pour mieux alimenter l'innovation et la croissance de l'économie, le CNRC octroiera aux entreprises du pays une licence pour qu'elles exploitent la propriété intellectuelle à valeur ajoutée de son portefeuille, en étroite communion avec les parties prenantes des chaînes de valeur essentielles et avec leur participation.

Les collaborations internationales accentuent les capacités de recherche-développement, accélèrent la découverte et facilitent l'exploitation commerciale des découvertes sous la forme de technologies et d'applications. C'est pourquoi le CNRC s'efforcera de resserrer ses liens avec ses partenaires de l'étranger de prédilection. Il collaborera davantage avec ces partenaires et multipliera les possibilités d'exportation. En tirant parti des compétences et des ressources étrangères qui complètent les siennes, le CNRC se concentrera sur les secteurs d'importance stratégique comme la biofabrication, la mobilité électrique, les technologies quantiques et la décarbonation.

Dans le cadre du pilier II « Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne » d'[Horizon Europe](#), le CNRC fera progresser les projets de consortiums qui réunissent des innovateurs et innovatrices du pays provenant du milieu universitaire, de l'industrie et d'autres organisations avec des collaborateurs et collaboratrices de l'Europe afin de poursuivre des activités de recherche-développement liées à des défis sociétaux majeurs. Programme le plus ambitieux finançant la recherche et l'innovation, Horizon Europe donne aux entités canadiennes la chance d'accéder à des projets et de nouer des liens qui les aideront à avancer leurs propres recherches et innovations en nouant des partenariats internationaux.

Le rôle majeur que le CNRC joue au sein d'[Eureka](#), le plus vaste réseau international de collaboration en recherche-développement industrielle, rehaussera aussi la visibilité des scientifiques et innovateurs/innovatrices du pays dans le monde. Grâce au PARI CNRC, le Canada continuera de présider le réseau Eureka en tandem avec le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche (BMBF) allemand jusqu'au 30 juin 2025 et organisera plusieurs importantes activités et rencontres au début de 2025 avant de céder la présidence à la Suisse, en juillet de la même année. Cette coprésidence donne au CNRC la chance d'influer sur l'orientation stratégique d'Eureka, de montrer au reste du monde à quel point le Canada est un solide partenaire sur le plan de l'innovation, de mieux faire connaître le

programme Eureka au Canada et d'intensifier la participation canadienne aux projets de co-innovation d'Eureka.

Parallèlement, le CNRC continuera de faciliter et de consolider la collaboration avec ses partenaires de l'industrie et des universités canadiennes. Grâce à sa plateforme de collaboration en recherche-développement, le CNRC continuera de travailler avec les universités, l'industrie, les ministères fédéraux et les communautés autochtones en recourant à des moyens comme son [Fond d'idéation](#) et ses [programmes Défi](#) pour s'attaquer aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du Canada.

Accélérer le passage du Canada à une économie verte vigoureuse

En plus d'atténuer les conséquences des changements climatiques, la décarbonation de l'industrie donnera la possibilité au Canada de diversifier son économie et d'exploiter ses atouts actuels afin de prendre les devants dans les industries émergentes. Pour ce faire, le CNRC profitera de ses nombreuses capacités pertinentes pour soutenir l'industrie dans la voie de la décarbonation et élaborer des solutions qui aplaniront les obstacles à l'adoption des véhicules électriques.

Le CNRC lancera un nouveau programme Défi « Automobile électrique » qui misera sur ses compétences exceptionnelles et ses réseaux, et incitera d'autres innovateurs canadiens à étendre leurs propres capacités pour appuyer une chaîne d'approvisionnement bien intégrée, qui servira les véhicules à émissions nulles canadiens. Parmi les autres activités qui concourront à l'expansion des véhicules électriques, mentionnons l'exploration de systèmes de propulsion moins polluants, la conception de batteries plus efficaces et l'allègement des véhicules. Une nouvelle installation pilote qui se spécialisera dans le diagnostic de la décharge partielle des systèmes à haute tension employés dans les moyens de transport multimodaux électriques concourra à rendre les véhicules électriques plus sûrs.

La décarbonation de l'aviation jouera un rôle déterminant dans la réalisation de l'objectif canadien qui consiste à supprimer totalement les émissions nettes de gaz à effet de serre pour une aéronautique plus durable. Le consortium [H2CanadaEnvol](#) [en anglais seulement], qu'appuie le CNRC, souhaite transformer l'aviation en commercialisant plus vite les aéronefs mus à l'hydrogène afin d'en réduire l'impact sur le climat tout en renforçant la position de leader mondial dont jouit notre pays dans ce domaine. Ce réseau associatif, qui rassemble d'importantes parties prenantes de l'industrie, du milieu universitaire et du gouvernement, mettra sur pied une plateforme de recherche nationale accessible et inclusive sur les vols propulsés par l'hydrogène afin d'aider le Canada à atteindre ses grands objectifs environnementaux et économiques.

Misant toujours sur le principe de la collaboration, le CNRC a réussi à établir un laboratoire complet pour évaluer la biodégradabilité des polymères. Le consortium à la base de cette initiative, qui connecte lui aussi des organisations, des universités et des organismes gouvernementaux, fera progresser l'exploitation commerciale des emballages entièrement recyclables et biodégradables. Mettre au point un système de coulage de feuille mince spécialisé contribuera à améliorer encore plus la production d'emballages durables, tout en renforçant les initiatives qui visent à mettre un terme aux rebuts du plastique.

La première ronde de projets de l'[Initiative sur les matériaux critiques pour les batteries](#) sera lancée cette année. Ces projets accéléreront les innovations le long de la chaîne de valeur des batteries grâce à l'automatisation, à des plateformes commandées par IA et au calcul informatique de pointe. D'une part, ils amélioreront les procédés et les technologies de mi-parcours pour combler le vide qui subsiste entre

l'extraction des richesses naturelles et l'approvisionnement des matériaux pour batteries et, d'autre part, ils permettront d'établir si le recyclage de tels matériaux renforcerait la chaîne d'approvisionnement. Parallèlement, le CNRC élaborera de nouveaux procédés chimiques pour les batteries et de nouvelles méthodes de recyclage en prévision des besoins futurs du Canada en stockage d'énergie.

Pour accroître l'efficacité et la sécurité, le CNRC collaborera avec les organismes de réglementation afin d'élaborer des lignes directrices et des normes sur l'électrification des transports. De concert avec Transports Canada et d'autres entités, il s'affaira donc à perfectionner la normalisation des postes de charge rapide, les codes et les normes applicables à l'alimentation des chemins de fer canadiens par des piles à hydrogène ainsi qu'à établir les lignes directrices avec lesquelles les autorités responsables des transports garantiront un usage sécuritaire des autobus électriques mus par batteries.

Par ailleurs, le CNRC fera progresser la recherche qui rapprochera les aéronefs électriques de la réalité, notamment en améliorant les technologies qui rendront les batteries plus sûres et mieux adaptées à l'électrification et à l'hybridation des appareils, ainsi qu'en évaluant la configuration des nouveaux aéronefs à faible traînée grâce à des essais réalistes qui compareront leur performance à celle des avions actuels. Enfin, le CNRC travaille à renforcer le leadership du Canada sur le marché mondial émergent de la mobilité aérienne avancée (MAA) en testant et en perfectionnant les technologies qui rendront les véhicules aériens autonomes, en mettant au point des technologies de défense contre les drones et en procurant à Transports Canada les données scientifiques qui l'aideront à réglementer solidement la MAA au pays.

Résultat ministériel 3 : Des solutions fondées sur des données probantes éclairent les décisions du gouvernement sur les secteurs prioritaires
Le CNRC aide depuis longtemps le gouvernement à atteindre ses objectifs prioritaires en lui proposant des solutions qui s'appuient sur des données probantes ainsi qu'en poursuivant des recherches collaboratives d'une qualité exceptionnelle. Il s'associera aux principales parties prenantes fédérales et industrielles qui font avancer la recherche et la technologie pour continuer de mettre au point les innovations avec lesquelles le Canada réussira à affronter ses plus grands enjeux.

Résultats anticipés

Mettre plus rapidement des logements à la disposition des Canadiens et Canadiennes

Il importe de combler la pénurie de logements et de rendre ceux-ci plus abordables pour la population au plus vite. Dévoilé en avril 2024, le [Plan du Canada sur le logement](#) vise une hausse draconienne du nombre d'habitations en tout genre pour répondre à la croissance de la demande et veiller à ce que chaque personne ait un toit sur la tête, à un coût raisonnable. Les [codes modèles nationaux](#) sont élaborés et actualisés dans le cadre d'un processus consensuel auquel contribuent les partenaires des provinces et des territoires du Canada, des spécialistes du bâtiment, ainsi que diverses parties prenantes et des membres de la population. C'est ce mécanisme qui rend les codes canadiens si robustes et qui en facilite une application uniforme dans les provinces et les territoires.

Le [Comité canadien de l'harmonisation des codes de construction](#) est le comité fédéral-provincial-territorial chargé de créer et de mettre à jour les codes modèles nationaux sur lesquels s'appuient les codes relevant des provinces et des territoires. Le CNRC continuera d'épauler ce comité en lui procurant l'aide dont il a besoin (secrétariat, conseils techniques, élaboration de politiques) durant le cycle qui

aboutira au développement des codes modèles nationaux de 2030. Pareille aide prévoit la consultation des provinces et des territoires, de l'industrie et de spécialistes en sécurité pour étayer les futurs codes. Ceux-ci prioriseront l'offre de logements et amélioreront certains types de bâtiments comme les petites habitations, les immeubles résidentiels à unités multiples de petite envergure, les immeubles résidentiels à une seule sortie et les bâtiments construits hors site. Dans le cadre de cette initiative, le CNRC appuiera aussi les efforts déployés pour réduire les difficultés posées par la réglementation et faciliter l'expansion des techniques de préfabrication en usine partout au pays, notamment en entreprenant des projets pilotes pour la délivrance électronique des permis et en élaborant des guides que pourront éventuellement adopter diverses compétences.

Avec sa [Plateforme pour la décarbonisation à grande échelle du secteur de la construction](#) et son [programme Défi « Productivité et transformation numérique du secteur de la construction »](#), le CNRC entreprendra des recherches qui accroîtront la productivité de l'industrie du bâtiment par un déploiement général de méthodes de construction évoluées, dont la construction hors site, qui concourra à rendre les habitations neuves et les rénovations plus efficaces. Certains projets porteront sur l'application de codes numérisés, alors que d'autres projets se concentreront sur l'expansion des méthodes électroniques de délivrance des permis ou la démonstration de l'utilité du jumelage numérique en conception et en gestion des installations.

Réduction des risques et intensification de la R-D vers la commercialisation pour la santé de la population canadienne

Comme il est indiqué dans la [Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada](#), un secteur canadien vigoureux et concurrentiel des sciences de la vie ne peut que bénéficier à la population en garantissant la sécurité nationale par un accès fiable à des produits fabriqués localement. Le CNRC continuera de jouer un rôle déterminant à cet égard en faisant progresser les capacités de pointe en biofabrication pour un meilleur accès aux vaccins et aux produits thérapeutiques dont la population a tant besoin, mais aussi en élaborant et en rendant moins risquées des solutions et des technologies innovantes qui sont à la fois abordables, adaptées à l'usage prévu et qui permettent une production locale en temps opportun.

Le [Centre de recherche en thérapeutique en santé humaine](#) et la nouvelle [installation de matériel pour essais cliniques](#) du campus Royalmount font progresser les plateformes technologiques de rupture issues de la R-D grâce auxquelles les produits biologiques, cellulaires et géniques passeront de la simple découverte aux essais cliniques en rendant de telles technologies plus accessibles et moins onéreuses. Le nouveau [Centre de production de produits biologiques \(CPPB\) inc.](#) du Canada, installation à but non lucratif qui profite d'une aide financière du gouvernement fédéral, est situé lui aussi sur le campus Royalmount du CNRC. Le CNRC s'y associera pour que la clientèle du CPPB goûte à une expérience complète de la chaîne de valeur de la biofabrication, soit de la R-D à la fabrication à l'échelle commerciale, cela afin d'aider les entreprises à prendre de l'expansion. Parallèlement, ces activités permettront au Canada de mieux se préparer aux urgences sanitaires, car il sera possible de réorienter rapidement la production et d'élaborer un traitement abordable pour les Canadiens et Canadiennes aux prises avec une maladie rare.

L'amélioration de l'accès à des soins de santé abordables, l'accélération du diagnostic et du traitement et l'autonomisation de la patientèle ne sont que quelques-uns des avantages du développement et de l'adoption de diagnostics innovants au point d'intervention. Le CNRC continuera de perfectionner ces

technologies en puisant dans ses compétences et en recourant à la collaboration. Cette année, par exemple, dans le cadre du programme du [Fonds de recherche biomédicale du Canada](#) et avec la collaboration des communautés autochtones, le CNRC entreprendra des recherches sur l'usage de la métabolomique assistée par l'IA pour formuler des antibiotiques et procèdera à des essais sur puce. L'idée consiste à faciliter le diagnostic rapide des agents pathogènes en vue d'en séquencer le génome et de garantir la salubrité des aliments, et ainsi suivre la progression des espèces pathogènes qui migrent vers le Nord. D'autre part, dans le cadre du [Centre collaboratif de recherche et d'applications en technologie des fluides](#) (CRAFT), le CNRC s'attaquera à la classification rapide des personnes souffrant de septicémie afin de les traiter convenablement par la microfluidique et les technologies moléculaires.

Les soins répartis occupent eux aussi une place cruciale dans des services de santé efficaces et accessibles, plus encore avec le vieillissement de la population. C'est pourquoi le CNRC redoublera d'efforts pour favoriser l'adoption de la médecine numérique et de la technologie des soins virtuels en clinique. En font partie les technologies permettant de surveiller à distance les paramètres physiologiques du malade pour évaluer son état de santé par des méthodes non invasives. Pour accélérer l'adoption de ces pratiques, le CNRC jettera les bases d'un groupe de R-D industrielle qui illustrera comment sa plateforme numérique bWell facilite le transfert des technologies et la tenue de projets stratégiques préconcurrentiels. Le nouveau groupe renforcera les alliances stratégiques actuelles et permettra le partage des coûts, des retombées et des risques du projet tout en offrant à ses membres un accès privilégié aux scientifiques, à l'infrastructure et aux technologies du CNRC.

Aider le Canada à s'adapter aux changements climatiques

Les changements climatiques et les épisodes météorologiques extrêmes font ressentir plus souvent leur impact et leurs conséquences sur la vie quotidienne des Canadiens et Canadiennes s'intensifient. Pour réaliser les innovations essentielles à la résilience de l'environnement bâti puis les adopter, il faut d'abord comprendre comment adapter et protéger habitations et infrastructures.

- Avec son [Initiative sur l'environnement bâti résilient aux changements climatiques \(EBRCC\)](#), le CNRC créera des technologies et des outils innovants pour que la résilience fasse partie intégrante de la conception des constructions et des infrastructures, mais aussi des normes qui s'y rattachent. Pour y arriver, il faudra élaborer de nouvelles normes et créer un milieu périurbain avec le [Conseil canadien des normes](#), puis publier des guides et des normes sur la résilience des infrastructures au climat comme les barrages, les solutions qui s'inspirent de la nature, les viaducs, les routes, les bâtiments, les réseaux d'aqueducs et d'égouts, les transports en commun urbains.
- Le CNRC fera aussi progresser la recherche-développement sur les matériaux de construction qui résistent aux changements climatiques, ainsi que sur les matériaux et les systèmes sobres en carbone, en lançant et en menant à bien divers projets dans le cadre de son [programme Défi « Environnement bâti sobre en carbone »](#).
- Les solutions qui s'inspirent de la nature nous permettent d'en apprendre davantage sur les mécanismes et sur les moyens de défense naturels pour nous aider à nous adapter durablement aux changements environnementaux. Pour favoriser l'adoption des solutions de ce genre au pays, le CNRC diffusera la première ligne directrice du Canada sur les remèdes naturels aux problèmes riverains. Avec la collaboration de l'industrie et de ses partenaires du gouvernement, il mènera aussi une étude dont la modélisation physique contribuera à la restauration du marais Hillman, un écosystème menacé sur les bords du lac Érié.

- Les changements climatiques présentent des risques majeurs pour l'agriculture en raison des épisodes météorologiques extrêmes, de la modification des régimes de précipitations et de la fluctuation des températures. Malgré ces difficultés, une plus grande résilience permettrait d'atténuer l'impact des changements climatiques et de stabiliser la production d'aliments. Le CNRC poursuivra le développement d'une plateforme de technologies intégrées qui aidera l'agriculture à acclimater plus rapidement les cultures et aboutira à de nouvelles techniques d'ingénierie qui soutiendront la production alimentaire en région. Des outils numériques comme la modélisation de l'environnement par simulation et l'intégration des données seront également exploités afin de mettre plus vite au point les technologies qui accroîtront la résilience et la pérennité des cultures.
- Une exploitation efficace des bioressources marines aura des retombées environnementales et économiques dans les secteurs de l'alimentation, de la santé et des soins personnels. Le [Centre de recherche en développement des cultures et des ressources aquatiques](#) du CNRC procurera donc à sa clientèle des services en fermentation de précision, en agriculture cellulaire et en valorisation des algues marines tout en priorisant la transformation durable des bioressources en vue d'en retirer toute la valeur économique, mais aussi pour assurer la vitalité des océans et la durabilité de l'aquaculture.

Contribuer à la réconciliation par la recherche, l'enrichissement des relations et l'innovation

Se rapprocher de la réconciliation et tisser des liens neufs avec les populations autochtones figurent toujours parmi les grandes priorités du CNRC. Par sa détermination à œuvrer dans le sens de la réconciliation, le CNRC renforcera l'issue de ses recherches et s'assurera que ses activités et son infrastructure, disséminées un peu partout sur les territoires autochtones du Canada, sont gérées selon les principes fondamentaux que sont le respect, la réciprocité et de saines relations. Le CNRC s'est engagé à continuer sur la voie de la réconciliation en nouant sciemment des liens avec les scientifiques, les innovateurs, les communautés, les organisations et les administrations autochtones, ainsi qu'en entretenant les systèmes de connaissances de façon à rehausser les pratiques actuelles en recherche et à formuler de nouvelles stratégies.

Le CNRC, par l'intermédiaire de son équipe responsable de la stratégie et de la mobilisation autochtones, introduira des changements systémiques qui feront progresser l'inclusion des Autochtones à la recherche et à l'innovation. Ainsi, le CNRC fournira aux membres de son personnel les conseils, la formation et les outils nécessaires au développement et au maintien de bonnes relations avec les Autochtones. Dorénavant, les processus seront examinés sous l'angle autochtone dès leur conception. L'équipe précitée, par exemple, continuera à soutenir le Comité d'éthique de la recherche du CNRC en veillant à ce que les considérations propres aux Autochtones soient intégrées dans les processus d'évaluation de l'éthique de la recherche.

Avec son [Projet sur les technologies pour les langues autochtones canadiennes](#), le CNRC continuera de collaborer avec les communautés autochtones et des linguistes à la renaissance des langues autochtones en mettant au point les technologies qui en faciliteront la restauration, la revitalisation et la stabilisation. Cette année, il se concentrera sur l'évaluation humaine et le déploiement d'une trousse texte-parole de 3 langues autochtones (le kanien'keha [mohawk], le cri des Plaines et le SENĆOŦEN). La reconnaissance automatique de la parole dans plusieurs langues autochtones est désormais devenue un outil pratique, très utile pour les transcripteurs et transcriptrices. Par ailleurs, l'expertise du CNRC en

sécurité de l'IA permettra au programme de détecter et de tatouer numériquement les contenus en langue autochtone engendrés par l'IA afin de lutter contre le matériel pédagogique frauduleux.

L'Observatoire fédéral de radioastrophysique (OFR) du CNRC, près de Penticton (C.-B.), poursuivra sa collaboration avec le peuple syilx et l'Okanagan Nation Alliance (ONA), leur organe de gouvernance, afin d'élaborer et d'instaurer un plan d'intervention en cas de feu incontrôlé. L'exécution de ce plan, qui prévoit la réduction des matières forestières combustibles et l'éclaircissage des boisés trop touffus pour atténuer les risques de feux de forêt ou leur violence éventuelle, a été confiée au Service des ressources naturelles de la bande indienne de Penticton (PIB). Dans la foulée du succès remporté par le projet, les zones aménagées seront surveillées et l'aménagement forestier sera élargi à d'autres localités voisines. La prochaine phase sera totalement dirigée par le Service des ressources naturelles de la PIB et la snpinktn, une entreprise syilx locale. Cette phase terminée, le CNRC collaborera avec l'ONA pour restaurer la pratique culturelle du brûlis qui restituera au territoire son état naturel.

Le [programme Défi « L'Arctique et le Nord »](#) du CNRC maintiendra l'étroite collaboration actuelle avec les organisations nordiques et d'autres partenaires, notamment par la poursuite des projets en cours. Après la clôture du 2^e appel de propositions, en mai 2025, de nouveaux projets seront sélectionnés et financés pour s'attaquer aux problèmes les plus urgents qui influent sur la qualité de vie des populations nordiques dans les axes de recherche que sont le logement, la santé, les aliments et l'eau. Le programme continuera à solliciter l'avis de sa commission consultative basée dans le Nord, à faire progresser ses nouveaux processus d'examen des propositions au niveau régional, de rémunération des examinateurs et examinatrices, et des spécialistes du Nord, et à soutenir le personnel de recherche du CNRC en le formant aux compétences culturelles autochtones. Ensemble, ces initiatives feront progresser les priorités scientifiques des Autochtones d'une manière inédite et innovante.

Principaux risques

Diverses difficultés internes et externes et des risques variés pourraient empêcher le CNRC d'atteindre ses objectifs stratégiques. À l'externe, l'intensification du cyberpiratage pourraient nuire aux opérations du CNRC. À l'interne, la désuétude des installations pourrait faire obstacle à la réalisation de recherches de pointe. La concurrence sur le marché du travail et le vieillissement de la population active soulèvent eux aussi un risque pour le CNRC, qui pourrait ne pas attirer ou retenir les éléments brillants essentiels à l'accomplissement de sa mission. Si elles créent des risques, l'expansion rapide et l'exploitation des outils d'IA générative créent aussi des possibilités qui, mal exploitées, pourraient aboutir à des résultats erronés ou à des décisions tendancieuses. En revanche, leur utilisation efficace pourrait accélérer les résultats de la recherche et contribuer à des découvertes et à une augmentation de la productivité.

En 2025-2026, le CNRC continuera de surveiller et de gérer ces enjeux et ces risques en appliquant divers plans d'action qui, soit en réduiront la probabilité, soit en atténueront l'impact. Pour contrer la menace des cyberattaques, le CNRC ne cesse de renforcer les mesures de cybersécurité qui protègent ses technologies de l'information et ses réseaux. Le CNRC continuera également à faire avancer les projets de revitalisation des installations et des bâtiments dans le cadre de son initiative de renouvellement des grandes installations. En outre, le CNRC intégrera la modernisation de ses équipements infotechnologiques dans les processus de planification des investissements.

Pour promouvoir une constante amélioration de la santé et de la sécurité au travail de même qu'une vigilance de tous les instants en la matière, le CNRC facilitera l'accès à l'information sur les situations dangereuses tout en décortiquant celles-ci de façon proactive afin que les problèmes éventuels soient

réglés avant que survienne un accident. Ces activités s'ajouteront aux campagnes sur la sécurité menées à la grandeur du CNRC. Pour faire face au risque de pénurie de talents, le CNRC espère attirer et retenir les éléments les plus talentueux en misant sur sa nouvelle marque d'employeur et sa proposition de valeur pour son personnel. Parallèlement, il poursuivra ses programmes de recrutement de personnel spécialisé en vue d'agrandir le réservoir canadien de professionnels en STIM. Pour exploiter le potentiel des outils d'IA générative, le CNRC a mis sur pied un comité de l'IA générative et déployé un outil d'IA générative qu'il gère à l'interne. Enfin, le CNRC continuera de soutenir son personnel en mettant à sa disposition des ressources sur un usage raisonné des outils d'IA générative en actualisant les guides pertinents à mesure que cette technologie évolue.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 4 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement à la science et l'innovation
Le tableau 4 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévues
Dépenses	1 565 691 658\$
Équivalents temps plein	3 411,0

[Des renseignements exhaustifs sur les ressources financières](#) et [les ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du CNRC se trouvent dans l'InfoBase du gouvernement du Canada.

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus)

Conscient que la diversité alimente l'innovation et engendre des solutions inventives, le CNRC s'est donné pour priorité d'abattre les obstacles existants, de nourrir une culture inclusive et de bâtir des effectifs aussi diversifiés que représentatifs. Dans cette optique, le CNRC incite son personnel, sa clientèle et ses collaborateurs et collaboratrices à adopter les pratiques de l'ACS Plus, notamment en leur fournissant des conseils en la matière, en partageant l'information et les outils pertinents ainsi qu'en tenant compte de l'ACS Plus lors de la conception, de l'exécution et de l'évaluation de ses programmes.

En 2025-2026, le CNRC continuera de renforcer ses capacités et soulignera davantage l'importance de l'ACS Plus au sein de l'organisation. Son plan stratégique pour 2024-2029, par exemple, place l'innovation inclusive au nombre des grandes priorités du CNRC. Or, l'innovation inclusive intègre l'ACS Plus, ce qui reflète la détermination du CNRC à appliquer un point de vue intersectionnel et à rendre ses recherches, ses innovations et les activités de ses programmes aussi inclusives qu'équitables pour l'ensemble de la population. Le CNRC a d'ailleurs fait appel à des spécialistes et a engagé des ressources afin que la vision décrite dans son plan se concrétise.

Pour garantir une plus grande inclusion, le CNRC continuera d'appliquer à ses programmes des stratégies qui engendrent des effectifs représentatifs et suivra de près les données sur la représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi (femmes, personnes racisées, Autochtones et personnes en situation de handicap). Pour réunir des données précises sur cette représentativité, il continuera d'encourager l'auto-identification et d'inciter le personnel existant et embauché depuis peu

à déclarer volontairement leur appartenance à un groupe désigné dans le cadre des programmes. Le CNRC instaurera des stratégies de recrutement ciblées afin d'atteindre ses objectifs d'embauche pour les groupes désignés et suivra régulièrement les progrès accomplis sur ce plan.

En 2025-2026, le CNRC continuera de collaborer avec le Secrétariat du Conseil du Trésor pour tirer parti du programme « Soutien de la croissance et de l'innovation en entreprise » (SCIE) de Statistique Canada, auquel il contribue. Les données du SCIE permettent au CNRC de mieux comprendre comment ses programmes défavorisent de manière disproportionnelle les groupes visés par l'équité en matière d'emploi, si bien qu'il pourra échauffer des stratégies afin d'en atténuer l'impact négatif éventuel. Il continuera de glaner les données et d'appliquer les méthodes ACS Plus dans les programmes comme le PARI CNRC et le Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation (PCSTI), ce qui l'aidera à en apprendre davantage sur l'expérience que vivent les membres des groupes désignés en quête de soutien et à élaborer des stratégies pour surmonter les obstacles possibles.

Du côté opérationnel, le CNRC poursuivra les rencontres trimestrielles de sa communauté de praticiens et praticiennes sur l'innovation inclusive. Composée de membres du personnel du pays, cette communauté étudie les impacts externes des activités du CNRC sur différents groupes. Elle favorise aussi les discussions sur la manière dont le CNRC peut continuer à promouvoir une main-d'œuvre et un lieu de travail équitables, diversifiés et inclusifs, en examinant en particulier la manière d'intégrer les meilleures pratiques dans la mise en œuvre des nouveaux plans stratégiques de l'organisation. Le Comité du CNRC pour le recrutement et le maintien en poste des femmes en STIM poursuivra lui aussi ses réunions trimestrielles pour approfondir le vécu des personnes concernées, les difficultés auxquelles elles se heurtent et les occasions qui se présentent à elles. Enfin, le CNRC s'efforcera d'accroître la participation des Autochtones et d'améliorer l'accessibilité au sein de l'organisation avec l'aide de son équipe responsable de la stratégie et de la mobilisation autochtones ainsi que des conseillers et conseillères en EDI de sa Direction des ressources humaines.

De plus, l'Unité de coordination de l'ACS Plus et le centre d'expertise de l'organisation resteront à la disposition du personnel pour les questions et le soutien liés à l'ACS Plus. Pour mieux guider le personnel et enrichir les connaissances et les pratiques exemplaires de l'organisation, la responsable de l'ACS Plus continuera de prendre part aux réunions interministérielles et aux groupes de travail sur ce sujet, y compris le comité interministériel ACS Plus de [Femmes et Égalité des genres Canada \(FEGC\)](#) ainsi que le groupe de travail sur l'ACS Plus dans les ministères et organismes à vocation scientifique d'[Environnement et Changement climatique Canada](#). De même, pour consolider son rôle de leader au niveau de l'innovation inclusive autochtone, le CNRC continuera de participer au [Groupe interministériel sur les STIM autochtones](#), équipe interministérielle et interorganisme du gouvernement fédéral qui a vu le jour en décembre 2019, pour orienter et améliorer les politiques, les programmes et les activités du gouvernement fédéral en matière de STIM touchant les peuples autochtones.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme à l'horizon 2030) et objectifs de développement durable des Nations Unies

Le CNRC continuera de faire avancer les [Objectifs de développement durable de l'ONU](#) que mentionne la [Stratégie fédérale de développement durable](#) en adoptant des mesures précises pour s'attaquer au changement climatique et permettre à une économie nationale inclusive de s'épanouir. Pour soutenir les objectifs de « Lutte contre le changement climatique » et « Énergie propre et d'un coût abordable »,

le CNRC fera progresser la recherche sur la production et le stockage d'énergie propre ainsi que la décarbonation, l'adaptation et la résilience de l'industrie et poursuivra l'exécution de la Stratégie pour un gouvernement vert. Les activités du CNRC visant à dresser le plan d'infrastructures carboneutres et à actualiser les codes du bâtiment en fonction de l'adaptation au climat contribueront à la réalisation de l'objectif « Industrie, innovation et infrastructure ». Celles entreprises en 2025-2026 pour appuyer l'objectif « Villes et communautés durables » comprendront le développement et le déploiement de nouveaux capteurs et d'instruments de mesure pour cartographier et combattre les polluants environnementaux. Le CNRC s'est engagé à soutenir l'objectif « Croissance économique inclusive et durable » en aidant notamment les PME canadiennes à concevoir des technologies propres. Il est aussi déterminé à nous rapprocher de la réconciliation en forgeant délibérément des liens en recherche et innovation avec des partenaires autochtones afin que les systèmes de connaissances s'entrelacent et contribuent à améliorer la méthodologie scientifique actuelle ainsi qu'à formuler de nouvelles stratégies. Enfin, le CNRC continuera d'aider le Canada à adopter des moyens de transport sobres en carbone pour nous rapprocher de l'objectif « Consommation et production responsables » et il s'est engagé à faire croître l'économie bleue au pays en intensifiant ses recherches sur la résilience des côtes, les actifs maritimes intelligents, la lutte contre la pollution et les actifs biologiques.

Plus de renseignements sur l'apport du CNRC au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme à l'horizon 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable se trouvent dans notre [stratégie ministérielle de développement durable](#).

Répertoire des programmes

La science et l'innovation est appuyée par les programmes suivants :

- Aérospatiale
- Affiliations internationales
- Automobile et Transports de surface
- Bibliothèque scientifique nationale
- Biens immobiliers à vocation particulière (fonction habilitante)
- Centre de fabrication pour la photonique du Canada
- Centre de production de produits biologiques
- Construction
- Développement des cultures et des ressources aquatiques
- Dispositifs médicaux
- Innovations dans les énergies propres
- Génie océanique, côtier et fluvial
- Herzberg, Astronomie et astrophysique

- Métrologie
- Programme d'aide à la recherche industrielle
- Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation
- Projets à priorité partagée de l'Initiative de recherche et développement en génomique
- Quantique et nanotechnologies
- Services de conception et de fabrication (fonction habilitante)
- Soutien à la gestion des affaires (fonction habilitante)
- Technologies numériques
- Technologies spécialisées d'information en recherche et développement (fonction habilitante)
- Thérapeutiques en santé humaine
- TRIUMF

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour la science et l'innovation se trouvent sur la page [Résultats dans l'InfoBase du gouvernement du Canada](#).

Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière

- Le programme « Innovation dans les énergies propres » remplace le programme « Énergie, mines et environnement ».

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Planification de l'attribution de marchés aux entreprises autochtones](#)

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse s'acquitter de ses obligations et assurer la prestation de ses programmes. Les 10 catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communication;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;

- services de gestion des acquisitions.

Plans visant à atteindre les cibles

Cette section présente les mesures prévues par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

Pour atteindre ses objectifs ministériels et respecter ses priorités, le CNRC procure à son personnel et à ses scientifiques les services et les outils nécessaires à leur réussite. Il poursuivra ses efforts pour adopter une approche plus efficace et efficiente dans les services qu'il offre à ses scientifiques.

Fournir au personnel les outils dont il a besoin

- **Moderniser l'équipement, les installations et les bâtiments du CNRC.** Le CNRC continuera de rénover ses installations et ses immeubles en surveillant davantage les projets et en recourant à de nouveaux pouvoirs et processus afin de se rapprocher des principaux jalons associés à ses projets d'immobilisation. Il amorcera aussi le processus qui aboutira à la sélection de la prochaine série de projets d'immobilisation en étayant ceux-ci avec des informations plus récentes sur l'état et le fonctionnement de ses installations de recherche. Pour faciliter des projets d'investissement solides en harmonie avec la stratégie retenue, le CNRC fera appel à des parties prenantes externes, y compris des ministères fédéraux, des universités et des organisations industrielles en vue de mieux cerner leurs besoins et leurs attentes.
- **Renforcer la culture de la sécurité.** Le CNRC continuera aussi d'accorder la priorité à la sécurité de son effectif et des personnes qui visitent ses installations par la promotion de la campagne « La sécurité, faites-en votre affaire! ». Ainsi, il organisera des campagnes éclair sur les risques, améliorera les outils que le Comité de la santé et sécurité au travail utilise pour ses inspections et en gestion, tiendra des activités distinctes chaque année et sensibilisera les gens davantage à la santé et à la sécurité au travail par divers moyens de communication. Il élaborera des étalons pour la santé, la sécurité et l'environnement dont il surveillera l'application par des sondages auprès du personnel et la contribution de celui-ci à la rédaction de rapports positifs. En combinant ces efforts et ces initiatives, le CNRC consolidera la culture de la sécurité à tous les paliers de l'organisation et insistera sur la nécessité de s'améliorer constamment en gérant les risques par anticipation.
- **Mieux protéger nos actifs.** Puisque la sécurité reste au sommet des priorités de l'organisation, le CNRC prendra les mesures requises pour protéger son personnel, son infrastructure et ses données en faisant progresser la mise en œuvre d'un programme complet de sécurité de la recherche. Il insistera aussi sur la sensibilisation en sécurité en lançant des projets de formation précis, en particulier durant la semaine de sensibilisation à la sécurité du gouvernement et le mois de la sensibilisation à la cybersécurité. En appliquant en permanence un contrôle de sécurité rigoureux et en modernisant ses moyens de protection physiques, le CNRC renforcera ses principales lignes de défense en vue d'aménager l'environnement sûr et résilient qui complètera la vaste culture de la sécurité en recherche.
- **Perfectionner les outils numériques.** Le CNRC continuera de miser sur la modernisation des ressources infotechnologiques en améliorant son infrastructure infotechnologique pour qu'elle permette le calcul de haute performance. Dans cette optique, il modernisera les centres de données, rehaussera les capacités des réseaux et procurera aux scientifiques le matériel et les logiciels requis pour mener des recherches de pointe. Une infrastructure infotechnologique moderne sera également propice à l'innovation et à la collaboration tout en permettant

l'application de techniques complexes de traitement et d'analyse des données. Le CNRC développe des outils d'IA générative personnalisés pour le personnel qui s'harmonisent avec les normes des consommateurs et consommatrices tout en protégeant les informations sensibles et en conservant les caractéristiques propres au CNRC. Bon nombre de ces services sont développés dans le cadre d'un programme d'alternance travail-études où des étudiants et étudiantes conçoivent les solutions avec lesquelles le CNRC fonctionnera plus efficacement et qui permettront à son personnel de recherche de se concentrer sur les aspects les plus intéressants et motivants de son travail. Pour rester un chef de file dans ce domaine et ne pas se laisser dépasser par les progrès de la technologie, le CNRC mettra constamment à jour ses outils et ses lignes directrices d'IA générative. Il améliorera la gestion des données de recherche en élaborant pour cela le modèle de plans conviviaux qui seront appliqués aux données scientifiques et administratives. L'adoption d'une telle norme aidera le CNRC à bâtir des systèmes à la fois automatisés, éthiques, fiables et adaptables ainsi qu'à en optimiser l'interopérabilité, ce qui le placera à la tête des organisations canadiennes à vocation scientifique pour ce qui a trait aux méthodes de gestion des données.

Soutenir le personnel du CNRC

- **Améliorer l'équité, la diversité et l'inclusion.** Le CNRC entamera la 2^e année de sa stratégie de 2024-2027 sur l'équité, la diversité et l'inclusion, qui a pour objectifs de le doter d'un effectif diversifié, de créer des conditions de travail sans obstacle et d'engendrer une philosophie d'inclusion au travail qui permettra, à lui et à son personnel, de réaliser tout son potentiel. En planifiant son effectif et en gérant les talents de façon méthodique, le CNRC réunira les personnes requises pour atteindre ses objectifs opérationnels actuels et futurs. Pour séduire et retenir une diversité d'éléments talentueux, le CNRC continuera de nouer et d'entretenir des liens avec les organisations dirigées par des Autochtones et des personnes racisées ainsi qu'avec les organismes qui procurent un emploi aux personnes en situation de handicap. Le CNRC instaurera un cadre qui uniformisera ses mécanismes internes en vue de mieux gérer les mesures d'adaptation et les autres mesures destinées aux personnes en situation de handicap, donc de mieux épauler les personnes qui en ont besoin. Parallèlement, le CNRC s'attaquera à son plan de parité salariale en vertu duquel le travail de valeur égale sera rémunéré de façon identique dans les secteurs où les postes sont majoritairement occupés par des femmes, comme le veut la nouvelle *Loi sur l'équité salariale*. Ce plan devrait être entièrement mis à exécution en 2026.
- **Tirer parti de la diversité des points de vue.** Pour accentuer l'inclusion et la diversité dans ses comités d'examen par des pairs, le CNRC s'efforcera d'améliorer la collecte des données de l'ACS Plus et encouragera les évaluateurs et évaluatrices, ainsi que les scientifiques, qui examinent les projets du Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation (PCSTI) à s'auto-identifier. Les programmes Défi du PCSTI continueront d'incorporer les considérations relatives à la participation des parties prenantes et à l'ACS Plus grâce aux modèles établis pour les propositions, aux initiatives « Petites équipes » et aux méthodes d'examen qui favorisent la planification de projets et la poursuite de recherches insistant sur l'inclusion et la diversité. De plus, le PARI CNRC continuera d'élaborer et d'instaurer des programmes et des initiatives qui prennent en compte et aplanissent les obstacles auxquels se heurtent les scientifiques et les membres de la clientèle sous-représentés en poursuivant son programme de littératie en EDI, en aidant les PME à s'adapter à l'EDI et en proposant de

nouveaux outils qui accroîtront l'accessibilité dans ses méthodes de recrutement, donc contribueront à l'inclusion. Le CNRC consolidera sa stratégie de participation des Autochtones en promouvant les cours de savoir-faire culturel partout dans l'organisation, en élargissant son réseau de mobilisation autochtone à l'ensemble de ses directions, en créant une trousse d'outils sur la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation pour ses bureaux régionaux et en appuyant l'élaboration de plans de mobilisation des Autochtones dans toute l'organisation.

- **Promouvoir l'excellence et le développement du leadership.** Pour maintenir son utilité et sa pertinence, surtout dans un contexte où les technologies et les besoins de l'industrie évoluent rapidement, le CNRC doit impérativement prioriser l'excellence en recherche et engendrer la prochaine génération de dirigeants et dirigeantes scientifiques. Les initiatives comme le Comité consultatif sur l'excellence en recherche du président et le réseau du personnel de recherche en début de carrière aideront le CNRC dans sa quête de l'excellence en facilitant les relations entre les scientifiques et leur communauté. Rajeuni, le cadre de développement du leadership permettra de surcroît au CNRC d'entreprendre des initiatives comme les cliniques pour superviseurs et superviseuses, une feuille de route sur le leadership et des programmes d'apprentissage. De telles activités armeront la prochaine génération de dirigeants et dirigeantes scientifiques, cadres et décisionnaires du CNRC avec les compétences requises pour guider l'organisation et lui assurer un brillant avenir.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 5 : Ressources prévues pour atteindre les résultats en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice

Le tableau 5 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévues
Dépenses	196 487 307\$
Équivalents temps plein	1 066,20

Des renseignements exhaustifs sur les [ressources financières](#) et [les ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du CNRC se trouvent dans l'InfoBase du gouvernement du Canada.

Planification de l'attribution de marchés aux entreprises autochtones

Chaque année, les ministères du gouvernement du Canada doivent respecter la cible de 5 % de la valeur totale des marchés en ce qui concerne l'attribution de marchés à des entreprises autochtones. Cet engagement doit être entièrement mis en œuvre d'ici la fin de l'exercice 2024-2025. Le CNRC s'est engagé à multiplier les possibilités commerciales des entreprises autochtones et attribuera au moins 5 % de la valeur globale de ses marchés à ces entreprises chaque année, comme il est indiqué à l'annexe E de la Directive sur la gestion de l'approvisionnement. Le but est d'atteindre cet objectif grâce aux mesures stratégiques qui suivent.

- **Sensibilisation et mobilisation accrues**
 - **Développement de partenariats.** Établir et renforcer les partenariats avec des organisations d'affaires autochtones comme le Conseil canadien pour les entreprises

autochtones (CCEA) et le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA) en vue de recenser des fournisseurs autochtones éventuels.

- **Sensibilisation des fournisseurs.** Participer aux activités de sensibilisation, aux ateliers et aux exercices de réseautage des fournisseurs qui s'adressent tout particulièrement aux entreprises autochtones afin de mieux faire connaître les possibilités d'approvisionnement au CNRC.
- **Renforcement des compétences et soutien**
 - **Méthodes d'approvisionnement inclusives.** Instaurer des programmes afin de réserver des marchés précis ou certaines parts de marché aux entreprises autochtones pour que celles-ci aient équitablement la chance de participer à l'approvisionnement. Cela sera possible en intégrant notamment à l'évaluation des critères qui reconnaissent et récompensent l'inclusion d'entreprises autochtones aux chaînes d'approvisionnement et aux accords de sous-traitance.
 - **Dégrouper.** Examiner comment certains aspects des travaux de construction pourraient être dissociés lorsqu'il est légitimement possible de fractionner leurs exigences de manière à multiplier les possibilités de participation des entreprises autochtones.
- **Adaptation des politiques et des procédures**
 - **Revoir et actualiser les politiques.** Examiner et mettre périodiquement à jour les politiques et les méthodes d'approvisionnement pour éliminer les obstacles et faciliter la participation des entreprises autochtones.
 - **Simplifier les mécanismes d'approvisionnement.** Rendre les méthodes d'approvisionnement et la documentation requise plus simples pour faciliter la soumission d'entreprises autochtones.
- **Surveiller la situation, produire des rapports et ne cesser de s'améliorer**
 - **Suivre le rendement.** Mettre en place de solides mécanismes de surveillance et de déclaration pour établir la part de la valeur des marchés accordée aux entreprises autochtones aux fins de transparence et de reddition de comptes.
 - **Produire régulièrement des rapports.** Renseigner périodiquement la haute direction et les parties prenantes sur les progrès réalisés en vue d'atteindre l'objectif des 5 % en indiquant les améliorations possibles et les succès dignes d'être soulignés.

En adoptant ces mesures stratégiques, non seulement le CNRC atteindra l'objectif minimal obligatoire des 5 %, mais il instaurera aussi les conditions indispensables à un régime d'approvisionnement durable et inclusif qui favorisera l'essor et la prospérité des entreprises autochtones. Ce plan reflète l'engagement du CNRC envers la réconciliation et l'autonomisation des communautés autochtones, partout au pays.

Tableau 6 : Pourcentage de contrats attribués ou qu'il est prévu d'attribuer à des entreprises autochtones

Le tableau 6 présente les résultats actuels et réels ainsi que les résultats prévus et projetés quant au pourcentage total de contrats que le ministère a attribués à des entreprises autochtones.

Champ de déclaration de 5 %	Résultats réels de 2023-2024	Résultats prévus pour 2024-2025	Résultats projetés pour 2025-2026
Pourcentage total de marchés avec des entreprises autochtones	1,6 %	5 %	5 %

Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines prévues du CNRC pour les 3 prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice 2025-2026 avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dans la présente section

- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [État condensé prospectif des opérations](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues du ministère de 2022-2023 à 2027-2028.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues en 2025-2026
Science et innovation	1 565 691 658
Services internes	196 487 307

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 7 : Sommaire des dépenses de 3 exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 7 indique la somme d'argent dépensée par le CNRC au cours des 3 derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes. Les montants pour l'exercice en cours sont prévus en fonction des dépenses à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes :	Dépenses réelles de 2022-2023	Dépenses réelles de 2023-2024	Dépenses prévues pour 2024-2025
Science et innovation	1 306 954 477	1 328 737 018	1 506 743 900

Responsabilités essentielles et services internes :	Dépenses réelles de 2022-2023	Dépenses réelles de 2023-2024	Dépenses prévues pour 2024-2025
Services internes	163 802 501	197 243 636	187 543 435
Totaux	1 470 756 978	1 525 980 654	1 694 287 335

Analyse des dépenses des 3 derniers exercices

La tendance à la hausse sur le plan des dépenses est principalement attribuable au nouveau financement reçu pour la revitalisation et la modernisation de l'infrastructure scientifique du CNRC.

Des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents se trouvent dans la [section Finances de l'InfoBase du gouvernement du Canada](#).

Tableau 8 : Dépenses prévues au cours des 3 prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 8 indique la somme d'argent que le CNRC prévoit de dépenser au cours des 3 prochains exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes :	Dépenses prévues pour 2025-2026	Dépenses prévues pour 2026-2027	Dépenses prévues pour 2026-2027
Science et innovation	1 565 691 658	1 496 559 220	1 449 263 737
Services internes	196 487 307	200 005 773	199 573 597
Total	1 762 178 965	1 696 564 992	1 648 837 334

Analyse des dépenses des 3 prochains exercices

La réduction des dépenses à compter de 2026-2027 est principalement attribuable à l'élimination du financement et aux économies prévues dans le Budget 2023, partiellement contrebalancées par les

nouvelles dépenses d'immobilisations prévues pour revitaliser et moderniser l'infrastructure scientifique du CNRC.

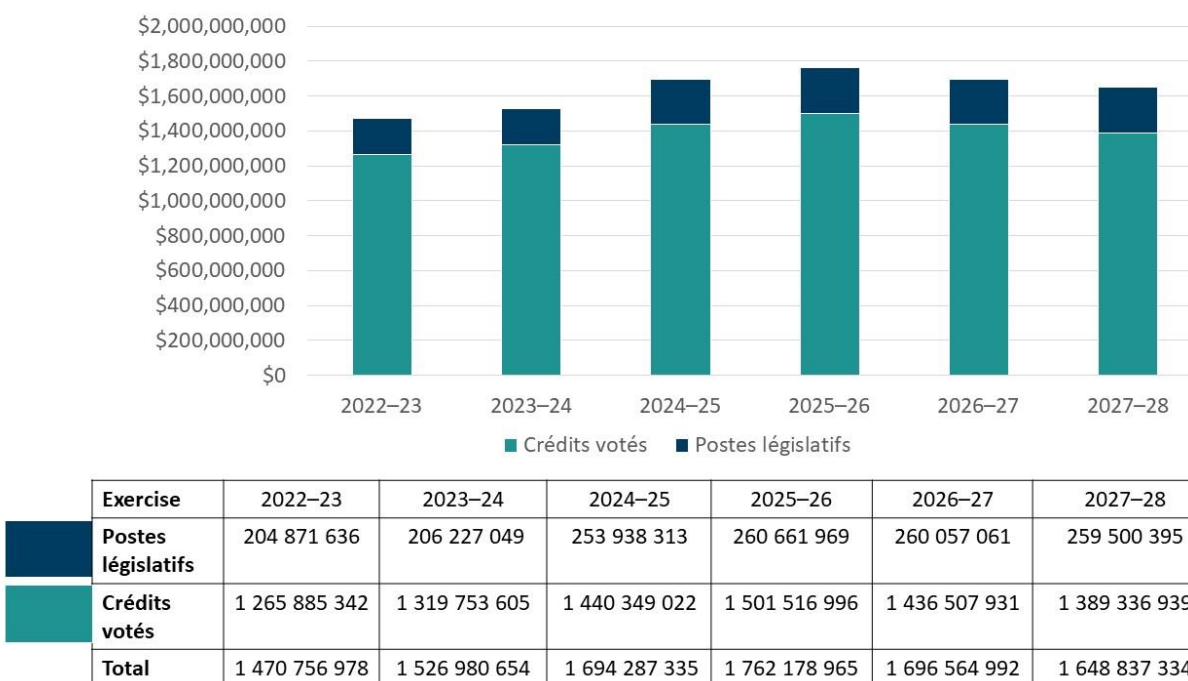
Des [renseignements financiers plus détaillés des dépenses prévues](#) se trouvent dans la section Finances de l'InfoBase du gouvernement du Canada.

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Pour en savoir plus sur les autorisations de financement, consultez les [budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#).

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de 6 exercices

Le graphique 1 résume le financement voté et législatif du ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.



Description textuelle du graphique 1

Exercice	Total	Crédits votés	Postes législatif
2022-2023	1 470 756 978	1 265 885 342	204 871 636
2023-2024	1 526 980 654	1 319 753 605	206 227 049
2024-2025	1 694 287 335	1 440 349 022	253 938 313
2025-2026	1 762 178 965	1 501 516 996	260 661 969
2026-2027	1 696 564 992	1 436 507 931	260 057 061

Exercice	Total	Crédits votés	Postes législatif
2027-2028	1 648 837 334	1 389 336 939	259 500 395

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

La réduction des dépenses à compter de 2026-2027 est principalement attribuable à l'élimination du financement et aux économies prévues dans le Budget 2023, partiellement contrebalancées par les nouvelles dépenses d'immobilisations prévues pour revitaliser et moderniser l'infrastructure scientifique du CNRC.

Pour en savoir plus sur les crédits ministériels du CNRC, consultez le [Budget principal des dépenses de 2025-2026](#).

État condensé prospectif des opérations

L'état condensé prospectif des opérations donne un aperçu des opérations du CNRC de 2024-2025 à 2025-2026.

Tableau 9 : État condensé prospectif des opérations pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 (en dollars)
Le tableau 9 résume les charges et les revenus affectant le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts pour la période de 2024-2025 à 2025-2026. Les montants prévus et projetés dans le présent état des opérations ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants prévus et projetés qui sont présentés dans d'autres sections du Plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Renseignements financiers	Résultats prévus pour 2024-2025	Résultats projetés pour 2025-2026	Différence (prévus moins projetés)
Total des charges	1 588 369 000	1 677 094 000	88 725 000
Total des revenus	201 265 000	188 787 000	(12 478 000)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 387 104 000	1 488 307 000	101 203 000

Analyse des résultats prévus et projetés

Les dépenses et les revenus prévus en 2025-2026 ont été calculés d'après la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR). Les dépenses prévues comprennent la part de l'allocation de dépenses de la société du télescope Canada-France-Hawaï (CFHT) (6,2 M\$), de la société à responsabilité limitée de l'Observatoire du télescope de trente mètres LLC (TIO) (4,2 M\$) et de l'Observatoire du réseau d'un kilomètre carré (SKAO) (3,4 M\$) qui incombe au CNRC.

Les revenus projetés pour l'exercice 2025-2026 se composent des recettes issues des services de recherche (76,7 M\$), des services techniques (85,9 M\$), des redevances et des droits sur la propriété intellectuelle (3,7 M\$), de la vente de biens et de produits d'information (3,3 M\$) et de la location (7,9 M\$) ainsi que des subventions et contributions (4,4 M\$). S'y ajoutent 6,8 M\$ en corrections comptabilisées, essentiellement constituées des recettes venant de la mesure incitative à la location

(2,1 M\$), de la consolidation des comptes de recettes du CFHT, du TIO et du SKAO (5,5 M\$) et d'autres corrections.

Un [état condensé prospectif des opérations et des notes connexes pour 2025-2026](#) plus détaillés, y compris un rapprochement du coût net des opérations avec les autorisations demandées, sont accessibles sur le site Web du CNRC.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.

Tableau 10 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 10 fournit un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, associées aux responsabilités essentielles et aux services internes du CNRC pour les 3 derniers exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2024-2025
Science et innovation	3 300,8	3 263,3	3 342,3
Services internes	962,5	1 059,9	1 066,2
Total	4 263,3	4 323,2	4 408,5

Analyse des ressources humaines des 3 derniers exercices

La hausse des ETP est principalement attribuable à des programmes nouveaux ou en expansion dans plusieurs centres de recherche, notamment ceux de la Construction, des Technologies numériques et de l'Innovation dans les énergies propres. Les ETP dans le domaine de l'approvisionnement ont augmenté en raison du nouveau financement de l'infrastructure du CNRC et des pouvoirs accrus en matière d'approvisionnement. Il y a également eu une augmentation des ETP dans le domaine de la gestion de l'information et des technologies de l'information.

Tableau 11 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 11 présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein, pour les responsabilités essentielles et les services internes du CNRC prévus au cours des 3 prochains exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2027-2028
Science et innovation	3 411,0	3 411,0	3 411,0

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2027-2028
Services internes	1 066,2	1 066,2	1 066,2
Total	4 477,2	4 477,2	4 477,2

Analyse des ressources humaines pour les 3 prochains exercices

La hausse des ETP prévue à compter de 2025-2026 est attribuable aux nouveaux ETP du PARI associés au transfert de Technologies du développement durable Canada.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Mélanie Joly, C.P., Députée, Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec

Administrateur général : Mitch Davies

Portefeuille ministériel : Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Instruments habilitants : [Loi sur le Conseil national de recherches](#), L.R.C. 1985, c. N -15

Année d'incorporation ou de création : 1916

Autres : Le CNRC est un établissement public du gouvernement du Canada qui rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie (ISDE) du Canada. Il travaille en partenariat avec les membres du portefeuille d'ISDE pour mobiliser des ressources complémentaires qui promouvront la science, la recherche et l'innovation intégrée, qui exploiteront les synergies dans les domaines clés de la science et de la technologie, qui favoriseront l'essor des petites et moyennes entreprises et qui contribueront à la croissance économique du Canada. Le Conseil du CNRC procure des conseils stratégiques indépendants au président du CNRC et évalue le rendement de l'organisation. Le président assure le leadership et une gestion stratégique du CNRC, et est responsable de la réalisation de ses objectifs et plans à long terme, en conformité avec les priorités du gouvernement. Chaque vice-président et vice-présidente (V.-P.) du CNRC assume la responsabilité d'un certain nombre de secteurs regroupant des programmes, des initiatives de recherche, de centres de recherche, le Programme d'aide à la recherche industrielle ou une direction intégrée. Les V.-P. et les gestionnaires du CNRC voient à l'exécution des plans et des priorités pour s'assurer que les objectifs sont atteints.

Coordonnées du ministère

Adresse postale : Conseil National de Recherches du Canada

1200, chemin de Montréal, édifice M-58

Ottawa, Ontario, Canada K1A 0R6

Téléphone : 613-993-9101 ou sans frais : 1-877-NRC-CNRC (1-877-672-2672)

Télécopie : 613-991-9096

Courriel : info@nrc-cnrc.gc.ca

Sites Web : <https://nrc.canada.ca/fr>

Tableaux de renseignements supplémentaires

[Les tableaux de renseignements supplémentaires](#) ci-dessous sont accessibles sur le site Web du CNRC :

- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)
- [Analyse comparative entre les sexes plus](#)

Des renseignements sur la stratégie ministérielle de développement durable du CNRC sont disponibles sur le [site Web du CNRC](#).

Dépenses fiscales fédérales

Le Plan ministériel du CNRC ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).

Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Est un outil analytique servant à l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. Il s'agit d'un processus permettant de comprendre qui est impacté par l'enjeu ou l'occasion abordée par l'initiative; de déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée aux différents besoins des personnes les plus impactées; de même que d'anticiper et de lever les obstacles empêchant d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre), pour prendre en compte d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

L'utilisation de l'ACS Plus implique d'adopter dans notre travail une approche qui tienne compte du genre et de la diversité. Prendre en compte tous les facteurs identitaires intersectionnels dans le cadre de l'ACS Plus, pas seulement le sexe et le genre, est un engagement du gouvernement du Canada.

Cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit d'atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des ministères ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Autorisations non budgétaires comprenant des opérations sur l'actif et le passif pour des prêts, des placements et des avances ou des comptes à fins déterminées, établis en vertu de lois particulières ou d'autorisations non législatives dans le budget des dépenses et ailleurs. Les opérations non budgétaires sont des dépenses et des rentrées liées aux créances du gouvernement envers des tiers et à ses obligations à l'égard de ces derniers. Les opérations non budgétaires incluent l'ensemble des opérations portant sur les prêts, les investissements et les avances de fonds; en comptant et en comptes débiteurs; en fonds publics reçus ou perçus à des fins admises; et tout autre actif et responsabilité. Les autres biens ou obligations, qui ne sont pas définis de façon précise dans les codes d'autorisations G à P, doivent être enregistrés sous un code R, qui est le code d'autorisation résiduel pour tous les autres biens et obligations.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait au Plan ministériel et au Rapport sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

entreprise autochtone (indigenous business)

Organisation qui, aux fins de l'annexe E – Procédures obligatoires pour les marchés attribués aux entreprises autochtones de la Directive sur la gestion de l'approvisionnement ainsi que de l'engagement du gouvernement du Canada d'attribuer obligatoirement chaque année au moins 5 % de la valeur totale

des marchés à des entreprises autochtones, correspond à la définition et aux exigences définies dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#).

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'un ministère, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux ministères fédéraux ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de 3 ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorités gouvernementales (government priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2025-2026, les priorités gouvernementales sont les thèmes généraux décrivant le programme du gouvernement dans le dernier discours du Trône.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence attribuable en partie aux activités d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence du ministère.

résultat ministériel (departmental result)

Effet ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.